



Situation COVID -19

Suite à l'allocution jeudi 12 mars du président de la république, des mesures ont été prises pour permettre la limitation de la propagation du virus COVID-19.

Notre SDIS doit continuer à fonctionner pour permettre de répondre quotidiennement aux missions de secours et de lutte contre l'incendie. La direction a dû prendre des mesures pour appréhender au mieux cette période de crise sanitaire nationale.

Nous appelons tous les agents du SDIS 83 à être solidaires et à participer activement à la mise en œuvre de ces mesures.

Le SA SPP PATS 83 soutient l'administration dans ces mesures de protection et préservation de la santé des agents/tes du SDIS 83 et de leurs proches.

Nous vous rappelons que les consignes des gestes barrières, sont en tout premier lieu, la première action à appliquer dans les différents services et centres de secours du département.

Dans la représentation syndicale que nous portons, la force de nos combats et de notre implication ne doit pas nous faire oublier la responsabilité et la solidarité envers nos concitoyens et le service public que nous défendons. Aussi, il est des combats qui s'imposent à nous comme des priorités. Apporter notre soutien à l'effort national de préservation de la santé des Français et particulièrement des Varois en est une.

Nos revendications ne sont pas enterrées. Elles auront au contraire encore plus de légitimité au lendemain de cette crise sanitaire surmontée.

S'engager à vos côtés, réussir ensemble

Les Autonomes

SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Pour Adhérer

